

CHALLENGE REGIONAL « LA VIE EST BELLE » SAISON 2020 / 2021

1. CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le Challenge régional « La vie est belle » est ouvert à tous les membres de l'UR18.

Les photos : couleurs comme monochromes

Nombre de photos par clubs : illimité.

Nombre de photos par auteur : 4 photos présentées en 1920 X 1920 dans la plus grande largeur.

2. SUJET

Tout ce qui autour de vous fait que la vie est plus belle.

Tout ce qui donne l'envie de sourire, de partager joie et bonheur.

En intérieur comme en extérieur proche (dans la limite des conditions sanitaires autorisées).

L'auteur prend la responsabilité des sujets présentés.

Les commissaires se réservent le droit de supprimer les photos qu'ils jugent inappropriées au regard du public.

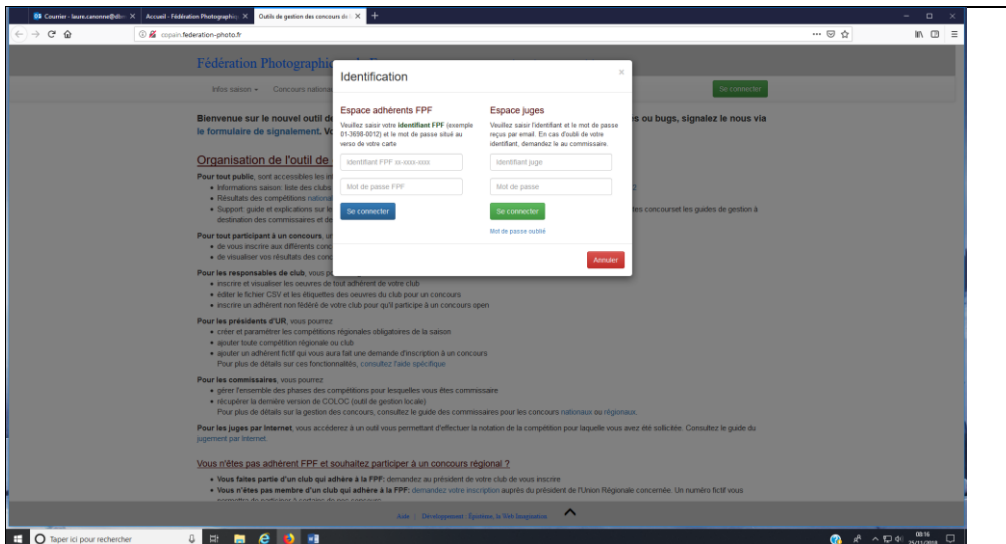
3. MODALITE DE PARTICIPATION

Les images devront être saisies sur le portail concours du site fédéral :

Date de fin de saisie : le vendredi 8 janvier 2021 minuit

<http://copain.federation-photo.fr/>





En cas de soucis, merci de prendre contact avec les commissaires

4. JUGEMENT

Composition du jury : 3 personnes extérieures ou non l'UR 18.

- Le jury notera les photos de 20 (meilleure note) à 6.

Date du jugement : entre les 10 et 17 janvier 2021

5. PALMARES

Classement par œuvre

Classement par club : sur les 6 meilleures photos, avec un minimum de 3 auteurs par club.

Classement par auteur : sur les 3 meilleures photos.

6. GARANTIES

Toute photo ne respectant pas ce règlement sera systématiquement disqualifiée.

La participation à ce challenge implique l'acceptation du présent règlement